

Image not found or type unknown



Remboursement de ma franchise

Par **lourmet véronique**, le **26/08/2010 à 10:24**

Bonjour, j'étais assurée chez inear jusqu'au 31 janvier 2010, j'ai eu un accident le 24 janvier contre un chevreuil, inear a donné l'accord pour réparation directement au garage, mais j'ai payé une franchise de 198,40 € qui doit être remboursée par le fond commun des assurances, le chèque de ce montant a été envoyé à inear, mais l'assurance ne me l'a pas fait suivre ! comment récupérer mon argent ? et de plus j'ai appris la semaine dernière qu'inear n'avait pas réglées les réparations au garage, le devis avait été envoyé directement à inear qui avait donné son accord pour les réparations, et il est hors de question que je règle cette facture, suis-je bien dans mon droit ? merci pour votre réponse. Je trouve très malhonnête de la part d'inear de ne pas régler les factures et de ne pas en aviser leurs clientsrnV Lourmet